Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP AEPE, veuillez visiter :
cours-cap-aepe.fr/annales-sujets-et-corriges

## Quiz : Les étapes du développement psychomoteur

**1. À quel âge en moyenne un enfant tient-il sa tête droite ?**
a) 1 mois
b) 3 mois
c) 6 mois
d) 9 mois

**2. La position assise sans soutien est généralement acquise vers :**
a) 4 mois
b) 6 mois
c) 8 mois
d) 12 mois

**3. À quel âge un enfant commence-t-il habituellement à ramper ou à se déplacer en position ventrale ?**
a) 3 mois
b) 6 mois
c) 9 mois
d) 12 mois

**4. Le réflexe de Moro (réflexe d'embrassement) disparaît normalement vers :**
a) 2 mois
b) 4 mois
c) 6 mois
d) 8 mois

**5. À quel âge un enfant peut-il généralement se tenir debout avec appui ?**
a) 6 mois
b) 9 mois
c) 12 mois
d) 15 mois

**6. La capacité à empiler 3 cubes est généralement acquise vers :**

a) 12 mois
b) 18 mois
c) 24 mois
d) 30 mois

**7. À quel âge un enfant commence-t-il habituellement à courir de façon coordonnée ?**
a) 12 mois
b) 18 mois
c) 24 mois
d) 30 mois

**8. La capacité à attraper une balle avec les deux mains apparaît généralement vers :**
a) 2 ans
b) 3 ans
c) 4 ans
d) 5 ans

**9. À quel âge un enfant peut-il généralement pédaler sur un tricycle ?**
a) 18 mois
b) 24 mois
c) 30 mois
d) 36 mois

**10. La latéralité (préférence pour la main droite ou gauche) se définit généralement vers :**
a) 2 ans
b) 3 ans
c) 4 ans
d) 6 ans

**Réponses : 1-b, 2-c, 3-b, 4-b, 5-b, 6-b, 7-b, 8-c, 9-d, 10-d**
Ce questionnaire vous permet d'évaluer votre connaissance des étapes clés du développement psychomoteur de l'enfant, un élément fondamental pour l'EP1.

Copyright © 2026 FormaV. Tous droits réservés.

Ce document a été élaboré par FormaV© avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV©, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV© se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.